## NOUS NE VOULONS PLUS AUCUNE PERSONNE SANS ÉLECTRICITÉ!

Nous exigeons qu'une cellule de crise soit mise en place pour régler les problèmes des SANS

- SANS LOGEMENT
- SANS EAU
- SANS ELECTRICITÉ
- Nous demandons un arrêté préfectoral ou à défaut un arrêté municipal interdisant les coupures totales d'électricité : le maire de Saint-Denis l'a fait, pourquoi pas M. Goasdoué ? Faut-il attendre que des personnes meurent dans un incendie provoqué par une bougie (comme à Saint-Denis) ou asphyxiées par un chauffage de fortune ?
- En aucun cas moins de trois [3] kilowatts, c'est le strict minimum pour faire tourner une machine à laver avec quelques ampoules allumées sans arrêter le réfrigérateur.
- Nous demandons qu'aucune poursuite judiciaire ne soit possible sans avoir au préalable organisé une véritable concertation avec
  - les intéressés
  - les services sociaux
  - une (ou plusieurs) associations indépendantes de défense des droits fondamentaux des exclus ou des précaires comme AC! (le choix d'au moins une association locale serait laissé à l'usager)

## OUI AU SERVICE PUBLIC - SOUS CONTRÔLE DES USAGERS ET NON SOUMIS AUX EXIGENCES DES FINANCIERS

------

## **NOUS NE VOULONS PLUS AUCUNE PERSONNE SANS ÉLECTRICITÉ!**

Nous exigeons qu'une cellule de crise soit mise en place pour régler les problèmes des SANS

- SANS LOGEMENT
- SANS EAU
- SANS ELECTRICITÉ
- Nous demandons un arrêté préfectoral ou à défaut un arrêté municipal interdisant les coupures totales d'électricité : le maire de Saint-Denis l'a fait, pourquoi pas M. Goasdoué ? Faut-il attendre que des personnes meurent dans un incendie provoqué par une bougie (comme à Saint-Denis) ou asphyxiées par un chauffage de fortune ?
- En aucun cas moins de trois [3] kilowatts, c'est le strict minimum pour faire tourner une machine à laver avec quelques ampoules allumées sans arrêter le réfrigérateur.
- Nous demandons qu'aucune poursuite judiciaire ne soit possible sans avoir au préalable organisé une véritable concertation avec
  - les intéressés
  - les services sociaux
  - une (ou plusieurs) associations indépendantes de défense des droits fondamentaux des exclus ou des précaires comme AC! (le choix d'au moins une association locale serait laissé à l'usager)

OUI AU SERVICE PUBLIC
- SOUS CONTRÔLE DES USAGERS ET NON SOUMIS AUX EXIGENCES DES FINANCIERS